INFORMATION COMMUNALE

Commune d’Autigny



Edition 180
Juillet-novembre 2026

Table des matières

LE MOT DU SYNDIC 3
L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 23 NOVEMBRE 2026 5
L'ORDRE DU JOUR 5
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR 6
Présentation générale du budget 2027 et de la planification financière 2027-2031 6
BUDGET 2027 - RÉCAPITULATIFS 11
Budget de résultats - Récapitulatif 11
Budget des investissements - Récapitulatif 12
Budget des investissements – Présentation des objets soumis au vote 13
PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2026-2031 – INFORMATION 18
LES PROJETS TERMINÉS ET EN COURS 19
LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL 20
LA VIE DU VILLAGE 22
Cours d'écologie avec les 1ère années CFC paysagiste 22
INFORMATIONS GENERALES 24
Projet de fusion 24
Permis de construire - La consultation des dossiers évolue vers le numérique 25
Récolte des objets encombrants et de la ferraille 25
Rapport d'analyse eau potable 26
Règlement d'exécution sur la taxe d'exemption 26
Place de jeux de l'école – Etat de situation 27
Communes Durables : des idées pour un avenir durable 28
LA VIE DE LA COMMUNE 29
Fermeture et vacances de l'administration communale 29
i-Sarine : toute l'information de votre commune à portée de main 30
Les nouveaux habitants 30
LES PETITES ANNONCES 31
Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts ! 31
Ecole de chant de Sarine-Ouest 32
Les ateliers Musique 33
Puériculture et consultations parents-enfants 34
Ludothèque Schtroumpf 35
La Bibliothèque régionale d'Avry 36
Transports publics gratuits lors de la St-Nicolas du 5 décembre 2026 38
BON A SAVOIR 39
Programme bâtiments Fribourg 39
Carte-Culture 39
IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest 40
MANIFESTATIONS 41
Dates des manifestations 41
Fenêtres de l'Avent 2026 à Autigny 42
L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 23 NOVEMBRE 2026 – ORDRE DU JOUR 44

Le mot du syndic



Chères citoyennes, chers citoyens,

Au moment de vous présenter cette nouvelle édition de notre bulletin communal, je souhaite tout d'abord prendre quelques instants pour revenir avec vous sur ces premiers mois de législature.

Soyons francs : ils n'ont pas été de tout repos.

Comme toute nouvelle équipe, nous avons dû trouver nos marques, reprendre de nombreux dossiers et définir progressivement notre manière de travailler ensemble. À cela se sont ajoutés plusieurs imprévus et une charge de travail particulièrement importante pour notre administration et le Conseil communal. Ces difficultés nous ont demandé beaucoup d'énergie, mais elles nous ont également rappelé combien la solidarité, le dialogue et la capacité à nous adapter sont essentiels dans la conduite d'une commune.

Malgré ce contexte exigeant, le travail a avancé. Le budget 2027 a pu être préparé, les prestations communales ont continué d'être assurées et les différents dossiers en cours ont poursuivi leur chemin. Je tiens ici à remercier sincèrement mes collègues du Conseil communal, ainsi que toute l'équipe de l'administration communale. Leur engagement, leur disponibilité et les nombreuses heures consacrées aux affaires de notre commune méritent d'être soulignés.

Nous pouvons maintenant progressivement tourner notre regard vers l'avenir.

Le budget 2027 et la planification financière 2027-2031 que vous découvrirez dans ce bulletin montrent que les prochaines années demanderont de la vigilance. Le budget 2027 prévoit un déficit de Fr. 192'134.00 et notre commune entre parallèlement dans une phase d'investissements importants. Notre responsabilité sera donc de trouver le juste équilibre entre les besoins d'aujourd'hui, les projets de demain et la préservation de finances communales saines sur le long terme.

Ces investissements ne sont toutefois pas une fin en soi. Ils répondent à des besoins concrets : entretenir et sécuriser nos infrastructures, améliorer nos équipements et préparer l'évolution de notre commune. Parmi les projets qui nous occuperont figurent notamment la mise aux normes de la halle polyvalente, différents travaux liés aux infrastructures et aux eaux, ainsi que la poursuite des réflexions autour du futur bâtiment multifonction.

La planification financière nous permet justement de ne pas regarder ces projets séparément, mais d'en mesurer les conséquences dans la durée. Elle doit rester un outil de pilotage permettant d'anticiper, de fixer des priorités et de prendre nos décisions de manière responsable.

En parallèle, nous travaillons à notre programme de législature 2026-2031. Il définira le cap que nous souhaitons donner à notre action pour les prochaines années autour de principes qui nous paraissent essentiels : la proximité, la responsabilité, l'efficience, la durabilité et l'innovation. Le bâtiment multifonction, la transition numérique de l'administration ou encore la réflexion concernant une éventuelle fusion communale font notamment partie des thèmes étudiés.

Au-delà des projets et des chiffres, je souhaite surtout que nous gardions à l'esprit ce qui fait la force d'une commune comme la nôtre : la proximité, le dialogue et la confiance.

Les difficultés rencontrées durant ces premiers mois ne doivent pas masquer tout ce qui a été accompli. Elles nous donnent au contraire l'occasion d'améliorer notre organisation, de clarifier certaines responsabilités et de construire progressivement une manière de travailler encore plus solide. C'est dans cet esprit, sans chercher des coupables mais en tirant les enseignements nécessaires, que nous voulons poursuivre notre travail.

Les années qui viennent nous demanderont certainement de faire des choix et de fixer des priorités. Nous les aborderons avec ambition, mais aussi avec réalisme, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt de notre commune et de ses habitantes et habitants.

Je suis convaincu que nous avons toutes les raisons d'envisager la suite avec confiance. Autigny évolue, des projets importants se dessinent et, ensemble, nous pouvons préparer une commune accueillante, dynamique et attentive à la qualité de vie de toutes les générations.

Je vous remercie pour votre confiance, votre intérêt pour la vie communale et les échanges que nous pouvons avoir tout au long de l'année.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente lecture et une très belle fin d'année.

Votre syndic

Angelo Tortorella

L'assemblée communale du 23 novembre 2026

L'ordre du jour

La convocation et l'ordre du jour sont publiés dans le présent journal d'information communal distribué à tous les ménages, ainsi que dans la Feuille officielle et au pilier public. **Aucun envoi séparé ne sera effectué**, cette procédure respectant le mode de convocation retenu pour la législature 2026-2031.

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale le lundi 23 novembre 2026 à 19.30, à la halle polyvalente d'Autigny.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 juin 2026
2. Présentation de la planification financière 2027-2031
3. Présentation générale du budget
4. Budget 2027
 - 4.1 Budget de résultats
 - 4.2 Budget des investissements
 - a) Mise aux normes de sécurité – halle polyvalente
 - b) Mise aux normes - passages à piétons
 - c) Mise en séparatif - Etape 3 - Secteur Chemin des Vergers / Rte des Champs Montants
 - 4.3 Préavis de la commission financière
 Vote du budget global
5. Programme de législature 2026-2031 - information
6. Informations
7. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

Les éventuelles questions et remarques sont à remettre à l'administration communale jusqu'au mercredi 18 novembre 2026 à 11.00 heures (commune@autigny.ch).

Commentaires sur l'ordre du jour

Présentation générale du budget 2027 et de la planification financière 2027-2031

Introduction

Le budget 2027 s'inscrit dans une période importante pour la commune, marquée par plusieurs projets nécessaires au développement et à l'entretien des infrastructures communales, ainsi que par l'évolution des charges courantes.

Le Conseil communal a élaboré le budget 2027 en parallèle d'une planification financière et des investissements jusqu'en 2031. Cette approche permet d'anticiper et d'évaluer les conséquences des décisions à court terme et d'en mesurer les effets sur les finances communales au cours des prochaines années.

Chiffres clés 2027

Charges de fonctionnement	Fr. 5'626'001.00
Revenus de fonctionnement	Fr. 5'433'868.00
Déficit budgété	Fr. 192'134.00
Déficit en proportion des charges	3,415 %

1. Budget de fonctionnement 2027

Le budget de fonctionnement 2027 prévoit un déficit de Fr. 192'134.00. À titre de comparaison, le budget 2026 prévoyait des charges de Fr. 5'575'628.00 et des revenus Fr. 5'495'394.00, soit un déficit de Fr. 80'234.00. Les comptes 2025 avaient, quant à eux, enregistré un bénéfice de Fr. 100'932.00.

Entre les budgets 2026 et 2027, le déficit se creuse ainsi d'environ Fr. 111'900.00. Cette évolution s'explique notamment par une baisse des recettes fiscales estimée à Fr. 120'000.00. Abstraction faite de cet effet, le déficit résiduel indiqué dans le document budgétaire s'élève à Fr. 72'133.80, ce qui représente 1,282 % des charges.

Principaux domaines de dépenses

• Formation	environ	Fr.	2'740'000.00
• Protection de l'environnement et aménagement du territoire	environ	Fr.	742'000.00
• Administration générale	environ	Fr.	574'000.00
• Prévoyance sociale	environ	Fr.	544'000.00
• Santé	environ	Fr.	410'000.00

La formation constitue de loin le principal poste de dépenses. Elle englobe notamment la scolarité obligatoire, l'accueil extrascolaire, les transports scolaires ainsi que le cercle scolaire Autigny-Chénens-Cottens. Le budget prévoit Fr. 264'785.00 pour l'accueil extrascolaire et Fr. 247'250.00 pour les transports scolaires. Ces deux postes sont compensés par des revenus équivalents.

Recettes fiscales

Les recettes du chapitre « Finances et impôts » sont estimés à environ Fr. 3'013'000.00 pour l'année 2027. Les impôts représentent Fr. 2'667'000.00, contre Fr. 2'749'000.00 au budget 2026. La péréquation financière intercommunale représente, quant à elle, un montant de Fr. 204'010.00.

Le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est estimé à Fr. 2'039'962.00, contre Fr. 2'100'000.00 au budget 2026. Cette évolution s'explique notamment par la baisse attendue des recettes fiscales communales et par les données fiscales cantonales prises en compte pour l'établissement des prévisions budgétaires.

2. Investissements prévus en 2027

Le budget des investissements 2027, qui regroupe les investissements déjà votés et les nouveaux investissements prévus, fait état de Fr. 1'424'008.00 de dépenses, contre Fr. 1'170'208.00 au budget 2026.

Ces dépenses concernent notamment la mise aux normes de sécurité de la halle polyvalente, les infrastructures routières, l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que l'appel d'offres pour le nouveau bâtiment multifonction.

Il convient de distinguer le budget annuel des investissements de la planification financière pluriannuelle, qui présente les projets envisagés pour les années à venir et permet d'en anticiper les conséquences financières.

3. Planification des investissements 2027-2031

La planification des investissements pour la période 2027-2031 met en évidence une phase importante d'investissements pour la commune. Le document recense au total Fr. 9'098'000.00 d'investissements planifiés, réalisés ou restant à réaliser, en tenant compte des recettes d'investissement mentionnées dans le tableau ci-après.

La planification fait également état de travaux de mise en séparatif des eaux, du renouvellement prévu de différents outils informatiques, ainsi que de la réfection du pont des Glières, envisagée pour la période 2031-2033. Le coût de ce dernier n'est pas encore connu.

Planification des investissements 2027-2031

LIBELLÉS	non commencé				DEPENSES						RECETTES					
Total général	Fini	1 120 000,00	11 468 500,00	162 500,00	12 266 000,00	1 367 500,00	4 370 000,00	3 778 500,00	2 400 000,00	510 000,00	-	1 313 000,00	-	25 000,00	-	-
Investissements nets	En traitement	610 000,00	11 468 500,00	162 500,00	12 266 000,00	54 500,00	4 370 000,00	3 753 500,00	2 400 000,00	510 000,00	-	-	-	-	-	-
						Nouveaux investissements										

Chapitre	LIBELLES	Status	Budget voté	Budget à prévoir	Planifiés et réalisés	2026 planifiés et non encore réalisés	2027	2028	2029	2030	2031	2026 planifiés et non encore réalisés	2027	2028	2029	2030	2031
						DEPENSES						RECETTES					
02-029	Bâtiment communal (portes		15 000		15 000	-											
02-029	Bâtiment multifonctionAssémblée spéciale en mai / Juin 2027			8 250 000		8 250 000	100 000	3 000 000	2 700 000	2 000 000	450 000		1 313 000				
02-029	Etude Préliminaire		450 000		70 000	380 000	300 000	80 000									
0291	Transformation vestiaires et douches buvette des Glières (hébergement pèlerins) + subventions Associations diverses			200 000		200 000			200 000						25 000		
3410	Remplacement chaudière à mazout par une chaudière à pellet : en co-relation avec nouveau bâtiment communal			180 000		180 000				180 000							
6150	Réfection Route du Saugy (2ème étape depuis route cantonale)			220 000		220 000				220 000							
6150	Réalisation concept de circulation - Honoraires et Concrétisation technique		150 000		77 500	72 500	72 500										
6150	Véhicule édilité			60 000		60 000					60 000						
6150	Abribus Restaurant ECU		85 000			85 000	85 000										
6150	Chemin des Vergers : aménagement route d'accès our l'art 657NM		200 000		-	200 000	200 000										
61-71-72	Ruelle de la forge + réseau conduites diverses			400 000		400 000			400 000								
7101	Chemin des Vergers / Route des Champs Montants : déplacement et remplacement de la conduite		220 000		-	220 000	220 000										
7201	Création mise en séparatif - Etape 2			300 000		300 000		300 000									
7201	Création mise en séparatif - Etape 3			160 000			160 000										
7201	Collecteur St Garin : tronçon 5			113 500		113 500			113 500								
7201	Réaménagement de la ruelle du Café			300 000		300 000		300 000									
7201	Refection du Ruisseau du Pilon			700 000		700 000		400 000	300 000								
3410	Sécurité halle Polyvalente - Mise aux normes			200 000		200 000	200 000										
0220	Achat d'un nouveau logiciel pour remplacer Citizen qui termne en 2030			90 000		90 000		90 000									
6150	Mise en norme des Passages Pietons PPP (n°2-3-7)			200 000		200 000	30 000	170 000									
6150	Refection pont des Glières à prévoir pour 2031-2033	Non connu		-		-											
0220	Changement logiciel informatique t2i ==> fini en 2030			95 000		95 000		30 000	65 000								
	Total des investissements planifiés (réalisés ou à réaliser)		1 120 000	11 468 500	162 500	12 266 000	1 367 500	4 370 000	3 778 500	2 400 000	510 000	0	1 313 000	0	25 000	0	0
1,00%	Intérêts moyens (9610.3401.01)		-	1	-	122 660	13 675	43 700	37 785	24 000	5 100	-	13 130	-	250	-	-
3,00%	Amortissents moyens		-	1	-	367 980	41 025	131 100	113 355	72 000	15 300	-	39 390	-	750	-	-
Total Intérêts + Amortissements / investissements			-	2	-	490 640	54 700	174 800	151 140	96 000	20 400		52 520	-			
Total Intérêts + Amortissements + Investissements			1 120 000	11 468 502	162 500	12 756 640	1 422 200	4 544 800	3 929 640	2 496 000	530 400		1 365 520	-			

www.autigny.ch

4. Le bâtiment multifonction

Avec une enveloppe prévisionnelle de Fr. 8'700'000.00, le bâtiment multifonction constitue le projet le plus important de la planification actuelle des investissements. Selon le document de planification, une assemblée communale extraordinaire est envisagée en mai ou juin 2027. Un montant définitif, affiné sur la base d'offres concrètes, devrait également être présenté à cette occasion.

Le financement du projet est réparti sur plusieurs années. La planification tient également compte de recettes d'investissement associées, notamment celles attendues de la vente du terrain de la Gravière.

Les conséquences financières du projet sont intégrées dans la planification du compte de résultats, notamment sous la forme de charges d'amortissement et d'intérêts. Il convient de rappeler que le coût d'un investissement ne se limite pas à sa réalisation : il entraîne également des charges annuelles qui se répercutent progressivement sur le compte de résultats et, par conséquent, sur les finances communales.

5. Planification financière jusqu'en 2031

L'évolution actuellement projetée du compte de résultats est la suivante :

Année	Charges	Produits	Résultat
2027	Fr. 5'626'001.00	Fr. 5'433'868.00	- Fr. 192'134.00
2028	Fr. 5'742'589.00	Fr. 5'638'282.00	- Fr. 104'307.00
2029	Fr. 5'979'247.00	Fr. 5'846'472.00	- Fr. 132'775.00
2030	Fr. 6'016'627.00	Fr. 6'023'502.00	+ Fr. 6'875.00
2031	Fr. 6'064'936.00	Fr. 6'146'822.00	+ Fr. 81'886.00

La planification financière prévoit ainsi des résultats déficitaires pour les années 2027 à 2029, suivi d'un retour à des positifs en 2030 et 2031. Ces projections reposent toutefois sur différentes hypothèses, notamment en ce qui concerne l'évolution des recettes fiscales et les recettes supplémentaires attendues liées à la création de logements. Elles doivent donc être considérées comme un outil de pilotage financier permettant d'anticiper les tendances et d'orienter les décisions, et non comme une garantie des résultats futurs.

6. Conséquences financières à long terme

La planification des investissements prend en compte leurs conséquences financières à long terme, notamment en matière d'intérêts et d'amortissements. Le document se base sur des taux moyens de 1 % pour les intérêts et de 3 % pour les amortissements.

Chaque projet doit ainsi être évalué non seulement en fonction de son financement initial, mais également des charges et des revenus annuels qu'il engendrera ensuite pour la commune, car nous devons :

1. Entretenir les infrastructures existantes.
2. Réaliser les investissements nécessaires au développement de la commune.
3. Préserver durablement la capacité financière de la commune.

Conclusion

Le budget 2027 marque le début d'une période exigeante, mais déterminante pour Autigny. Le déficit budgété de Fr. 192'134.00 doit être replacé dans un contexte où la commune doit à la fois assurer ses prestations courantes, entretenir ses infrastructures et préparer plusieurs investissements importants. La diminution attendue de certaines recettes fiscales constitue également un facteur qui pèse sur le résultat du budget 2027.

La planification 2027-2031 offre une visibilité essentielle sur les années à venir. Selon les hypothèses actuellement retenues, les exercices 2027 à 2029 resteraient déficitaires, avant un retour à l'équilibre en 2030, puis un résultat positif de Fr. 81'886.00 en 2031.

Dans ce contexte, le Conseil communal entend poursuivre une gestion rigoureuse et attentive des finances communales. Chaque investissement sera évalué en fonction de son utilité pour la population, de son degré de priorité et de ses conséquences financières à long terme.

Budget 2027 - Récapitulatifs

Budget de résultats - Récapitulatif

Le détail des différents comptes des budgets sont disponibles sur le site internet, https://www.autigny.ch/administration/finance/finances-communales/ ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

RECAPITULATIF DU BUDGET DE RESULTATS 2027

Comptes	Désignation	Comptes 2024		Comptes 2025		Budget 2026		Budget 2027	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	514 724,97	113 439,02	574 149,11	111 019,53	543 034,00	119 040,00	574 164,00	107 940,00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	455 799,95	351 695,80	86 477,50	39 317,35	96 119,00	36 500,00	93 820,00	31 800,00
2	FORMATION	1 879 155,03	809 270,63	2 597 002,56	1 446 375,60	2 730 387,00	1 511 851,00	2 740 070,40	1 522 682,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	151 014,75	108 121,60	142 063,83	174 617,85	141 259,00	140 875,00	153 116,00	150 267,00
4	SANTE	364 693,60	7 956,70	375 944,00	16 961,30	386 108,00	4 000,00	410 037,45	3 000,00
5	PREVOYANCE SOCIALE	465 564,95	12 591,70	525 185,06	11 780,00	587 388,00	11 000,00	544 355,25	31 124,50
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	221 837,07	-	213 303,09	4,20	222 205,00	-	251 319,00	-
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	693 028,48	572 473,31	812 332,93	609 204,46	759 304,00	594 384,00	741 584,00	570 967,00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	8 435,80	3 314,00	8 772,40	3 400,00	18 843,00	3 020,00	17 358,15	3 320,00
9	FINANCES ET IMPOTS	107 064,30	3 020 904,35	195 603,40	3 219 085,77	90 981,00	3 074 724,00	100 177,05	3 012 767,00
	TOTALISATION	4 861 318,90	4 999 767,11	5 530 833,88	5 631 766,06	5 575 628,00	5 495 394,00	5 626 001,30	5 433 867,50
	Résultat	138 448,21		100 932,18			80 234,00		192 133,80

Budget des investissements - Récapitulatif

RECAPITULATIF DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2027

Comptes	Désignation	Comptes 2024		Comptes 2025		Budget 2026		Budget 2027	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	195 731,70	-	43 722,15	-	406 300,00	-	380 000,00	-
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	-	-	-	-	-	-	-	-
2	FORMATION	20 150,30	-	1 669,60	-	-	-	-	-
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	65 684,25	-	18 491,85	-	71 508,00	-	271 508,00	-
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATION	137 015,50		327 332,10		472 400,00	-	392 500,00	-
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	790 135,45	182 883,60	76 494,70	-30 123,25	220 000,00	-	380 000,00	-
9	FINANCES ET IMPOTS	182 883,60	1 208 717,20	-30 123,25	467 710,40				
	TOTALISATION	1 391 600,80	1 391 600,80	437 587,15	437 587,15	1 170 208,00		1 424 008,00	
	Résultat		-		-		1 170 208,00		1 424 008,00

Budget des investissements – Présentation des objets soumis au vote

Mise aux normes de sécurité – halle polyvalente

À la suite de la catastrophe de Crans-Montana, le Conseil communal a décidé d'engager une mise en conformité de la halle polyvalente afin qu'elle réponde aux normes de sécurité en vigueur.

Construit au début des années 1990, ce bâtiment répond aux normes de sécurité qui étaient en vigueur au moment de la délivrance du permis de construire. Celles-ci ayant considérablement évolué depuis, le Conseil communal a jugé nécessaire d'entreprendre des travaux afin de mettre les installations à niveau. Dans l'attente de ces travaux, la capacité d'accueil de la salle a été provisoirement réduite à 300 personnes conformément aux normes, moyennant certaines mesures à prendre en considération. Ces travaux permettront d'augmenter la capacité de la salle polyvalente à 450 personnes.

L'investissement porte principalement sur deux axes :

1. Sécurisation des chemins de fuite
2. Renforcement de la protection incendie

Pour la sécurisation des chemins de fuite, les mesures suivantes sont prévues :

- Remplacement de la porte d'entrée, sur toute la largeur : la variante reste à définir, mais il s'agira probablement d'une porte à 3 vantaux ouvrables vers l'extérieur
- Remplacement des portes coulissantes donnant dans la halle : remplacement par des portes s'ouvrant dans le sens de la fuite
- Remplacement de la porte de sortie côté ouest : élargissement.
- Remplacement des portes coulissantes et de la porte de la petite salle : trop petites selon les normes
- Installation de luminaires garantissant une luminosité minimale en cas de coupure de courant
- Installation ou remplacement de signaux de sécurité

Concernant la protection incendie, les mesures suivantes sont prévues :

- Construction d'une protection anti-feu pour le tableau électrique
- Construction de parois anti-feu pour les locaux de stockage avec matériaux inflammables
- Amélioration des locaux existants pour une meilleure utilisation (vestiaire maître de sport)

Dans le cadre du remplacement des portes, il est prévu d'installer un système d'accès électronique qui permettra une meilleure gestion des accès par l'administration.

Proposition

Le Conseil communal vous propose :

- d'approuver un crédit d'investissement de Fr. 200'000.00 ;
- de financer cet investissement par le recours à l'emprunt ;
- d'amortir cet investissement au taux annuel de 3.00 %, conformément aux dispositions applicables du modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2).

Mise aux normes - passages à piétons

Contexte

Une fois entamée la nouvelle législature, les communes ont été invitées par le Service des ponts et chaussées (SPC), suite au contrôle de l'ensemble des passages piétons du canton de Fribourg, à mettre en conformité dans les meilleurs délais, les passages piétons qui ne répondent pas à la norme VSS 40 241. Sur le territoire de notre commune, les passages piétons hors normes sont au nombre de sept (PPP 1 à PPP 7).



Il s'agit concrètement d'assurer une traversée sécurisée par les mesures suivantes :

- amélioration de la visibilité par une signalisation (OSR 4.11), marquage et éclairage adaptés à l'emplacement du passage piétons concerné ;
- amélioration de l'emplacement des zones d'approche par un déplacement et/ou un réaménagement.

Planification de la mise en conformité

Le PPP 1 a été mis rapidement en conformité par notre employé communal, en enlevant le panneau OSR 2.34 « Contourner obstacle par la droite ».

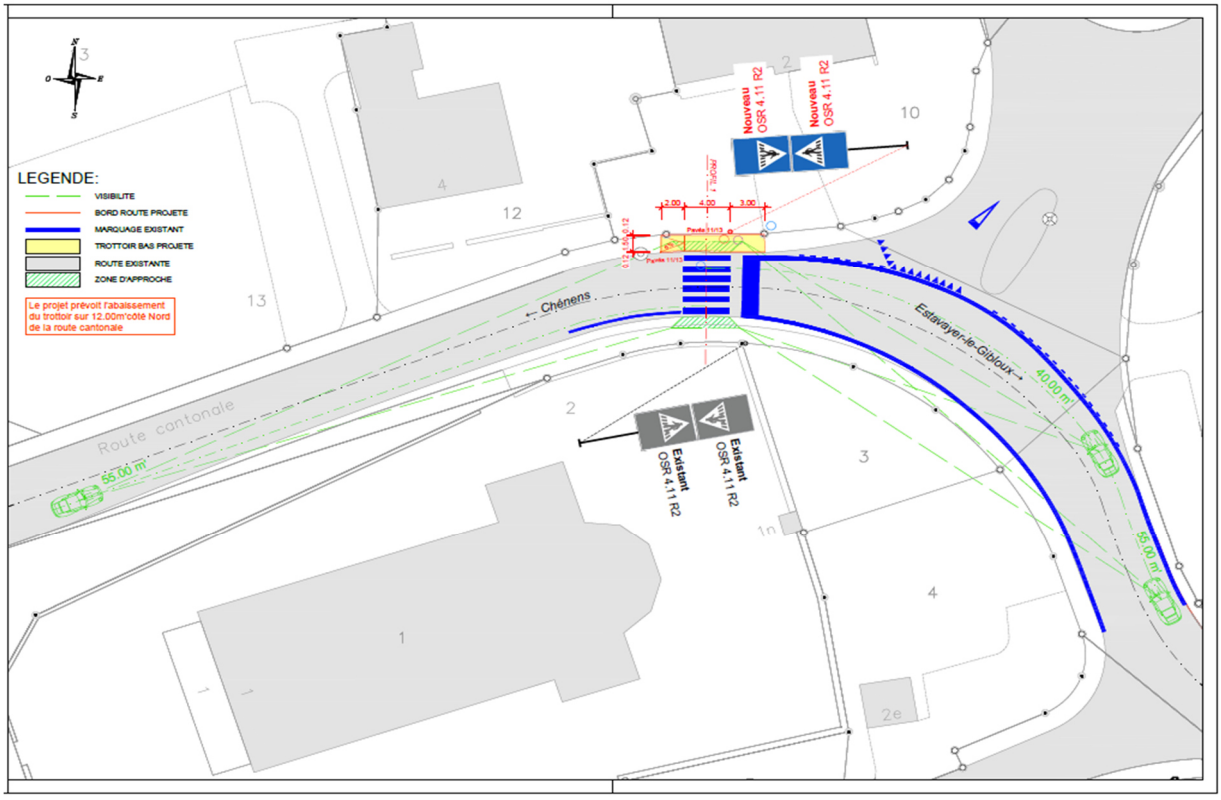
La mise aux normes des PPP restants est planifiée de la manière suivante :

- 2027 : le PPP 3, relativement sensible et dont la mise en conformité est la plus aisée.
- 2027 : le PPP 6, dont la mise en conformité sera intégrée dans les travaux de réaménagement de l'arrêt de bus devant l'ancien restaurant de l'Ecu, afin de profiter des synergies. Le Canton sera porteur de ce projet et nous sommes dépendants de leur planification pour cet objet.
- 2028 : les PPP 2 et PPP 7 nécessitent, au vu de leur complexité, une étude préliminaire (crédit inséré dans le budget des comptes 2027). Les délais de réalisation dépendront des résultats de l'étude citée, mais notre intention est de démarrer les travaux dans les meilleurs délais. L'investissement sera mis au vote de l'assemblée en 2027.
- 2029 : les PPP 4 et PPP 5 seront intégrés dans le projet de réaménagement de la Ruelle de la Forge qui nécessite lui aussi une étude préliminaire (crédit inséré dans le budget des comptes 2027). Ici, nous voulons aussi profiter des synergies.

Description de l'investissement

Sur la base des explications précédentes, nous proposons l'investissement suivant :

Objet	Mesures de mise aux normes	Investissement
PPP n° 3	• Installer signalisation OSR 4.11 double face des deux côtés de la chaussée. • Le trottoir de la zone d'approche nord est à abaisser sur les 4m du passage piétons. • Augmenter l'intensité de l'éclairage sur les zones d'approche.	Devis de réalisation par Jeanneret Etudes SA pour un montant de 30'000.00.- (Voir extrait de la planimétrie des travaux à prévoir).
	Total	30'000.-



(extrait planimétrie mise en conformité du PPP 3)

Investissement à étudier et voter en 2027

Objet	Mesures de mise aux normes	Investissement
PPP n° 2	• Installer signalisation OSR 4.11 visible pour les véhicules qui s'engagent à droite depuis la rte de Cottens. Enlever OSR 4.11 du candélabre. • Augmenter l'intensité de l'éclairage sur les zones d'approche. • 3 mesures de réaménagement/déplacement sont proposées : ▪ construire un îlot de protection ; ▪ déplacer le PPP vers le nord et prolonger le trottoir ouest avec une zone d'approche abaissée sur les 4 m de large du marquage ; ▪ construction d'un trottoir traversant.	Crédit d'étude au budget
PPP n° 7	• Installer signalisation OSR 4.11 double face des deux côtés de la chaussée. • La zone d'approche sud doit être sécurisée et non franchissable par les véhicules. • Installer éclairage sur les zones d'approche.	Crédit d'étude au budget

Proposition à l'assemblée communale

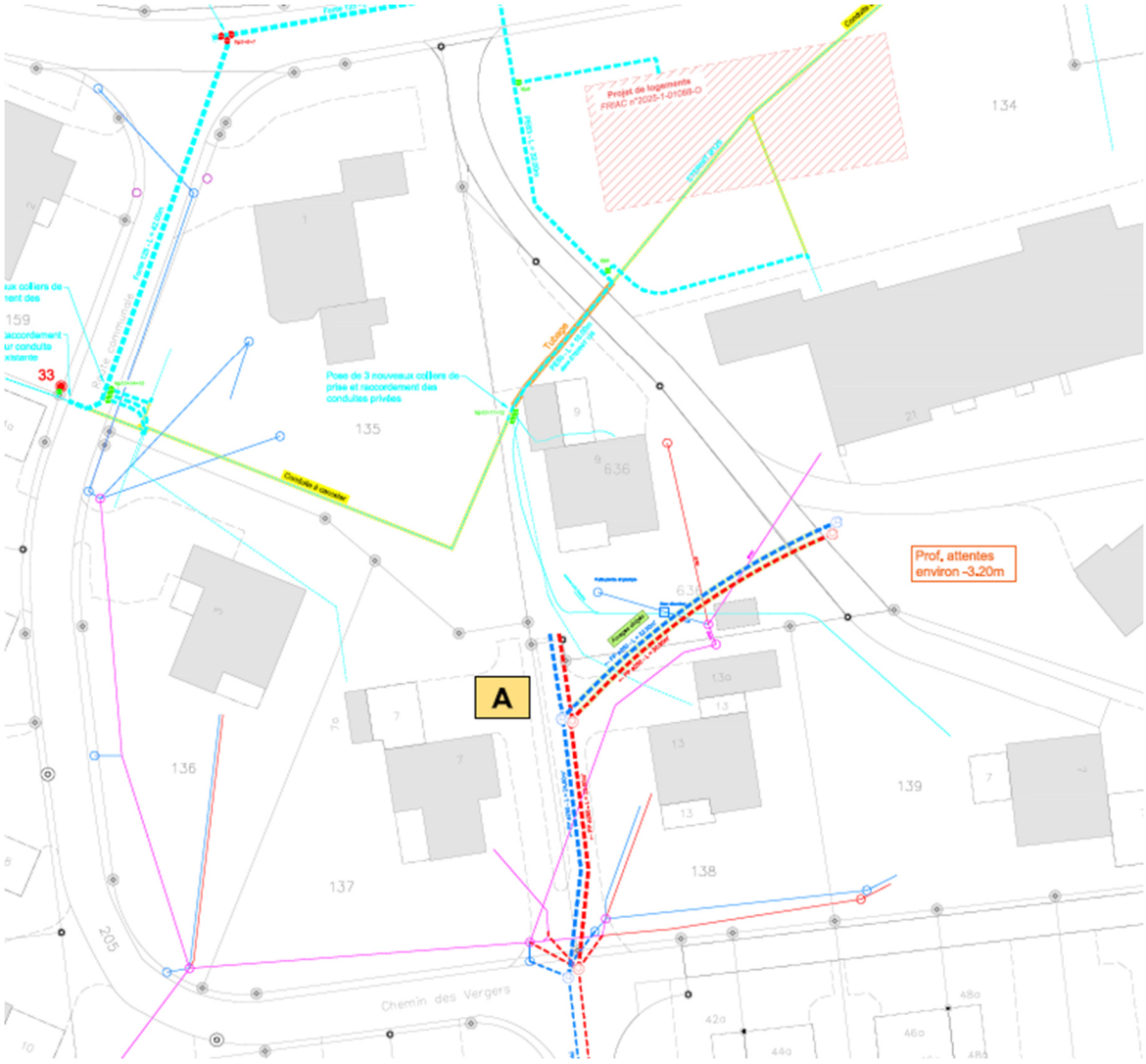
Le Conseil communal vous propose :

- d'approuver un crédit d'investissement de Fr. 30'000.00 ;
- de financer cet investissement par la trésorerie ;
- d'amortir cet investissement au taux annuel de 2.50 %, conformément aux dispositions applicables du modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2).

Mise en séparatif – Etape 3 – Secteur Chemin des Vergers / Rte des Champs Montants

Les projets prévus à la Route des Champs Montants et les possibilités de développement dans cette zone nécessitent de poursuivre les travaux d'assainissement du réseau de canalisations communales. Cette étape permettra de mettre cette zone en séparatif et de relier les conduites au réseau qui sera installé dans le cheminement nouvellement créé au Chemin des Vergers. Le projet est l'étape 3 de l'assainissement du quartier.

L'investissement comprend le remplacement de la conduite d'eaux usées et l'aménagement d'une conduite d'eaux claires, y compris les regards de visite aux emplacements adéquats. Au vu de la profondeur à atteindre et pour optimiser les coûts, les travaux se feront par une technique de pousse-tube sous les aménagements extérieurs existants, et seront réalisés par fouille ouverte sous les routes et chemins d'accès.



Proposition

Le Conseil communal vous propose :

- d'approuver un crédit d'investissement de Fr. 160'000.00 ;
- de financer cet investissement par le recours à l'emprunt ;
- d'amortir cet investissement au taux annuel de 1,25 %, conformément aux dispositions applicables du modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2).

Programme de législature 2026-2031 – information

Une nouvelle législature tournée vers l'avenir

La législature 2026-2031 s'ouvre avec la volonté de préparer notre commune aux défis de demain, tout en préservant la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Le Conseil communal travaille actuellement à l'élaboration de son programme de législature, qui définira les grandes orientations et les priorités de son action pour les cinq prochaines années.

Sa réflexion s'appuie sur cinq principes fondamentaux : la proximité, la responsabilité, l'efficience, la durabilité et l'innovation.

Plusieurs thématiques sont notamment à l'étude, parmi lesquelles la réalisation d'un bâtiment multifonction intégrant des logements pour les aînés, le renforcement de la transition numérique au sein de l'administration ou encore l'analyse d'une éventuelle fusion communale.

Ce travail de réflexion se poursuivra au cours des prochains mois afin de finaliser le programme. Les documents définitifs seront mis à la disposition de la population dans le courant de l'année 2027.

Cette démarche permettra de préciser les objectifs et les projets qui guideront l'action communale au service de l'ensemble de la population durant les années à venir.





Les projets terminés et en cours

Crédit d'étude nouveau bâtiment multifonction (Compte n° 0292.5040.03)

Comme déjà mentionné, le bâtiment multifonction constitue le projet le plus important des prochaines années. Une assemblée communale extraordinaire est envisagée en mai ou juin 2027.

Un montant définitif, affiné sur la base d'offres concrètes, devrait également être présenté à cette occasion. L'appel d'offres est en cours actuellement.

Réalisation du concept de circulation (Compte n° 6150.5010.00)

Les travaux de réalisation du concept de circulation dans le village ont débuté et s'achèveront au plus tard au printemps 2027.

Les marquages au sol sont désormais terminés. D'ici la fin de l'année 2026, la nouvelle signalisation sera progressivement installée. Dès sa mise en place, la limitation de vitesse à 30 km/h entrera officiellement en vigueur et devra être respectée.

Finalement, les travaux de génie civil se poursuivront jusqu'au printemps 2027 et marqueront l'achèvement du concept de circulation.

Modification de l'arrêt de bus et pose d'un abribus, anciennement Café de l'Ecu
(Compte n° 6150.5010.02)

L'autorisation a été délivrée le 18 septembre 2026. Le projet doit être poursuivi en coordination avec le Canton.

Déplacement et remplacement de la conduite - Ch. des Vergers-Rte des Champs-Montants
(Compte n° 7101.5031.04)

La mise à l'enquête publique est terminée. Le dossier suit son cours.

Les principaux travaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal

a délivré entre le 1er octobre 2025 et le 30 septembre 2026

- 3 autorisations pour l'installation de panneaux solaires ;
- 5 permis, en procédure simplifiée ;
- 7 préavis communaux (dont 6 en procédure ordinaire et 1 en enquête préalable).

a décidé

- d'engager Mme Sarah Kaeser, gestionnaire en finances communales à 40 % : il s'agit du poste complémentaire à celui de l'administratrice des finances, engagée à 40 % en juin 2026

a pris acte

- de la démission de M. Gazmend Gerxhaliu, administrateur des finances, au 31 juillet 2026
- du départ de Mme Pascal Fénix, intervenante de l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz »

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle collaboratrice et remercions les personnes démissionnaires pour leur engagement et leur travail.

Le Conseil communal remercie également :



Nicolas Losey qui a rejoint le Conseil communal d'Autigny en mai 2022, en remplacement de Maïc Werner, démissionnaire.

Il était principalement en charge des dicastères eau potable et épuration, ainsi que des routes et de l'éclairage public. Il a mené à bien, avec diligence, de nombreux chantiers dans ses différents dicastères.

Lève-tôt, il appréciait les séances matinales et avait souvent déjà effectué une marche dans son cher Gibloux avant d'entamer sa journée de travail.

Toujours attentionné envers ses collègues, il ne manquait jamais de réapprovisionner régulièrement le panier de douceurs du bureau communal.

Merci Nicolas pour ton engagement au service de notre commune !

Dominique Haller Sobritz qui est entrée au Conseil communal d'Autigny en 2009. A peine installée à Autigny, elle s'est déjà engagée au service de la commune en devenant conseillère communale. En 2016, elle accède au poste de syndique, fonction qu'elle a occupée jusqu'à sa démission en avril dernier.



Elle a mené à bien de très nombreux dossiers, dont la mise sur pied, avec les communes de Sarine Ouest de l'Association régionale des communes ouest sarinoises (ARCOS), qui réunit le Service des curatelles et le Service social de Sarine Ouest, puis, par la suite, la création d'IPSO.

Entreprenante, à peine un dossier bouclé, elle remettait déjà un nouveau projet sur la table. Dévouée à sa tâche, elle n'a pas ménagé son temps ni son énergie pour gérer les nombreux imprévus de la commune.

Merci Dominique pour toutes les heures que tu as consacrées à mener à bien les affaires communales. Et Dieu sait que ce n'est parfois pas toujours simple !

Merci!

La vie du village

Cours d'écologie avec les 1ère années CFC paysagiste

(informations et photos fournis par M. Pichonnaz)

Les **21-22 et 23 septembre** ont eu lieu nos cours d'écologie avec les 1ère année CFC paysagiste.

Nous avons à nouveau pu bénéficier de la cabane du foot des Glière et nous remercions la commune d'Autigny pour son geste envers la formation professionnel.



Comme première action, cette année nous avons entretenu la zone de la bassière (étang) que nous avions déjà travaillé l'année passée

Taille de formation des saules têtard, ainsi que l'arrachage de plantes invasives, présentes en grand nombre cette année.





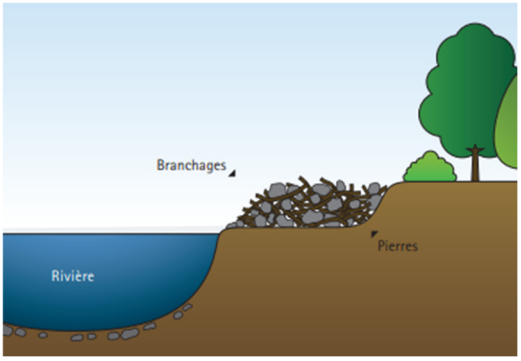
Arrachage des invasives devant les tressages pour permettre l'accès au public



Nettoyage de l'étang ombragé

Des élèves ont également mis en place des structures comme exemples possible à faire dans nos jardins.





La deuxième action concrète était la remise en état des éléments décris sur le panneau du poste 1

Tas de bois, de pierres et de branches pour les reptiles, ces empilements de bois peuvent également servir de refuge pour les hérissons, les hermines, certains oiseaux ou encore aux insectes…



Tressage en saule

Tas de pierres et bois empilés





Encore un grand merci pour votre soutien.

Fabrice Pichonnaz

Informations générales

Projet de fusion



Communiqué COPIL

Projet de fusion :point d'avancement et prochaines étapes

Dossier étude de fusion de Communes (Autigny, Cottens, Chénens, La Brillaz et Neyruz)

Un comité de pilotage COPIL, formé de 2 représentants par Commune, a été mis sur pied et s'est déjà réuni à deux reprises pour définir l'organisation et l'accompagnement à prévoir pour cette étude de fusion.

Les représentants d'Autigny dans ce COPIL sont le Syndic, M. Angelo Tortorella, et la Vice-Syndique, Mme Laurence Charrier.

Plusieurs séances sont d'ores et déjà agendées par le COPIL.

Le Président du COPIL a été désigné en la personne du Syndic de Cottens, M. Claude Magnin. Le Vice-Président est le Syndic de La Brillaz, M. Patrick Dafflon.

Le secrétariat du COPIL sera assuré par la Secrétaire communale de la Commune de Cottens, Mme Sandra Favre.

Une répartition des coûts administratifs a été décidée sur la base du nombre d'habitants.

Le COPIL examine un accompagnement externe pour cette étude de fusion.

Ensuite, des groupes de travail seront formés avec tous les Conseillers communaux et le personnel administratif et technique pour analyser les différents dicastères, tâches et sujets à considérer pour cette étude.

L'étude est donc lancée et des nouvelles vous seront données régulièrement sur l'avancement de ce projet.

Permis de construire - La consultation des dossiers évolue vers le numérique

Dès le mois de novembre 2026, le canton de Fribourg introduit progressivement la consultation en ligne des dossiers de permis de construire via le site Internet de l'État de Fribourg : **www.fr.ch**.

Les nouveaux dossiers soumis aux procédures ordinaires et simplifiées peuvent être consultés en ligne pendant la période d'enquête publique ou d'avis aux voisins. Cette possibilité sera introduite progressivement, en complément de la consultation sur papier durant une période transitoire.

Dès le début de l'année 2027, les nouvelles demandes de permis de construire seront traitées exclusivement sous forme numérique. Les dossiers papier déjà en cours continueront à être traités sous cette forme jusqu'à leur achèvement.

Comment consulter un dossier ?

Les dossiers concernés pourront être consultés directement sur le site Internet de l'État de Fribourg, sans création de compte. Cette évolution vise à faciliter l'accès aux dossiers de permis de construire et à accompagner la digitalisation des démarches administratives dans le canton de Fribourg.

Récolte des objets encombrants et de la ferraille

Date des encombrants

Les prochaines dates de récolte des objets encombrants et de la ferraille sont fixées les

- le vendredi 12 mars 2027 de 17h00 à 18h30
- le samedi 13 mars 2027 de 9h30 à 11h30
- le vendredi 11 juin 2027 de 17h00 à 18h30
- le samedi 12 juin 2027 de 9h30 à 11h30
- le vendredi 15 octobre 2027 de 17h00 à 18h30
- le samedi 16 octobre 2027 de 9h30 à 11h30

MEMODéchets

Le MEMODéchets contient toutes les informations nécessaires pour l'évacuation des déchets, aux différents points de récupération, en passant par les horaires d'ouvertures de la déchèterie. La version papier vous sera transmise par courrier postal, en même temps que la facturation relative aux déchets.

Les informations peuvent toutefois déjà être consultées dès décembre, soit sur l'application pour Smartphone ou sur le site internet www.memodechets.ch

Information générale sur le volume des encombrants

Pour rappel, les déchets encombrants dont le volume dépasse 5 m³ doivent être acheminés vers un point de collecte cantonal autorisé. En cas de dépôt volumineux, il est recommandé de contacter préalablement l'administration communale.

Nous constatons que les volumes d'encombrants augmentent au fil du temps, entraînant des coûts toujours plus élevés. Conformément aux exigences légales, les taxes doivent couvrir au minimum 70 % des coûts liés à la gestion des déchets. Si ce taux minimal ne peut plus être atteint, une augmentation des taxes pourrait s'avérer nécessaire. Nous comptons donc sur la responsabilité de chacune et chacun pour respecter les règles et maîtriser les coûts à la charge de la collectivité.

Rapport d'analyse eau potable

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public, tout distributeur d'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par année, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.



Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles des rapports d'analyse d'eau potable prélevées dans notre commune.

Les rapports d'analyse complets sont désormais publiés sur notre site internet.

https://autigny.ch/analyse

Date	Lieu	Distributeur	Résultat
23.10.2026	Habitation individuelle	Autigny	Conforme
23.10.2026	AES, local technique	Autigny	Conforme
23.10.2026	Habitation individuelle, secteur le Saugy	AESO	Conforme
23.10.2026	Habitation individuelle, secteur le Saugy	La Brillaz	Conforme

Explication des résultats
Pour tous les échantillons, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a confirmé que les échantillons fournis étaient conformes aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

Règlement d'exécution sur la taxe d'exemption

Le Réseau Santé Sarine a informé les communes de la modification de l'arrêté fixant le montant de la taxe annuelle d'exemption, applicable dès le 1er janvier 2026. Cette taxe annuelle d'exemption est liée à l'obligation de servir au sein du bataillon des sapeurs-pompiers.

Ledit arrêté est disponible sur internet à l'adresse suivante : https://santesarine.ch/statuts-reglements/

Dès le 1er janvier 2026, les montants suivants s'appliqueront :

- **De 18 à 20 ans :** aucune taxe n'est due.
- **Dès l'année des 21 ans :** la taxe annuelle d'exemption s'élève à CHF 100.-

Cette taxe concerne les personnes astreintes à servir qui ne sont pas incorporées au sein du bataillon des sapeurs-pompiers, sous réserve des exonérations prévues par le règlement. Elle est perçue par les communes pour le compte du RSS.

Place de jeux de l'école – Etat de situation

Au cours de l'automne, plusieurs actes de déprédation ont été constatés dans des propriétés privées à Autigny, ainsi qu'à la buvette des Glières et sur la place de jeux de l'école. **Ces faits ont été dénoncés aux autorités compétentes.**

Le Conseil communal regrette cette situation et étudie actuellement différentes mesures permettant de prévenir de nouveaux incidents. Dans ce cadre, il se renseigne notamment sur les démarches nécessaires à l'installation d'un système de vidéoprotection ainsi que sur une collaboration avec une association fribourgeoise spécialisée dans la prévention et la gestion des conflits.

L'objectif est de garantir à l'ensemble des habitantes et habitants des espaces publics propres, sûrs et accueillants, afin que chacun puisse profiter pleinement des infrastructures mises à disposition par la commune.





À la suite d'une inspection de la place de jeux de l'école, plusieurs défauts affectant la sécurité des installations ont été constatés. Afin de garantir la sécurité des enfants et des utilisateurs, le Conseil communal a décidé de fermer la place de jeux de l'école avec effet immédiat et jusqu'à nouvel avis.

Des investigations sont actuellement en cours afin de déterminer les causes des dommages observés sur certains équipements, notamment les tours et la passerelle.

Le Conseil communal vous tiendra informés de l'évolution de la situation et des éventuels travaux qui devront être entrepris.



Nous vous remercions de votre compréhension.

Communes Durables : des idées pour un avenir durable

L'État de Fribourg et l'Association des communes fribourgeoises mettent à disposition la plateforme « Communes Durables », qui propose des idées et des outils concrets pour encourager le développement durable au niveau local.

Les thématiques abordées sont variées : biodiversité, économies d'énergie, mobilité, qualité de vie, inclusion sociale ou encore consommation responsable. Les communes comme les sociétés locales peuvent y trouver des pistes pour développer des projets adaptés à leurs besoins et à leurs possibilités.

La Commune invite les personnes et les associations intéressées à découvrir cette plateforme et à s'inspirer des propositions pour faire émerger de nouvelles initiatives locales.

Participez à la dynamique locale ! Plus d'informations : www.fr.ch/communes-durables

Le Portefeuille est disponible en français et en allemand aux adresses suivantes :

www.communes-durables.ch

www.nachhaltige-gemeinden.ch

Chaque habitante ou habitant peut contribuer à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions du Portefeuille. En cas de volonté de votre part, nous vous invitons à prendre contact avec votre commune pour envisager une collaboration.

La vie de la commune

Fermeture et vacances de l'administration communale

Nous vous remercions de prendre note que l'administration communale sera fermée durant la période des fêtes de fin d'année, soit du

18 décembre 2026 à 11h00 au
4 janvier 2027 y compris.

En cas d'urgence ou afin de consulter les éventuels dossiers de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur au 026/477.16.25 ou de nous adresser un courriel à commune@autigny.ch. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

Les fermetures suivantes peuvent déjà être annoncées pour l'année 2027.

- du 8 au 12 février 2027 (Carnaval)
- du 29 mars au 2 avril 2027 (Pâques)
- du 26 juillet au 13 août 2027 (Eté)
- du 18 au 22 octobre 2027 (Automne)
- du 20 décembre au 31 décembre 2027 (Noël)



i-Sarine : toute l'information de votre commune à portée de main

Saviez-vous que notre commune communique également via l'application **iSarine** ?

Développée à l'échelle du district de la Sarine, cette application permet de consulter rapidement les informations officielles publiées par les communes, la Préfecture de la Sarine, l'Association régionale de la Sarine, le Réseau Santé de la Sarine ainsi que d'autres partenaires régionaux.

En vous abonnant au canal de notre commune, vous recevez directement sur votre téléphone les informations importantes concernant la vie communale : actualités, travaux, manifestations, informations pratiques, avis à la population ou encore communications d'urgence. L'application permet à chacun de choisir les canaux qui l'intéressent et de recevoir les informations en temps réel.

Gratuite et facile d'utilisation, iSarine est disponible sur l'App Store et sur Google Play.

Nous encourageons vivement les habitantes et habitants à télécharger l'application et à s'abonner au canal de la commune afin de rester informés rapidement et efficacement des actualités locales.

Téléchargez dès maintenant iSarine ! sur AppStore et GooglePlay

Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :



- M. et Mme David Dunand et Sandrine Brunisholz
- Mme Maja Fontaine
- Mme Blanka Gacsi
- M. Eduard Gonzalez
- Mme Katarzyna Luszczyk

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus ample connaissance.

Les petites annonces

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !



Service de déclaration d'impôts

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est la pour vous!

Pour que remplir sa déclaration ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e du 1 février 2027 au 30 avril 2027, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titre, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôt coûte 65.- lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.- si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.- est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire



Renseignements et rendez-vous

dès le 18 janvier 2027
uniquement par téléphone
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
8 h 30 - 11 h 30
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

Ecole de chant de Sarine-Ouest

TU AIMES CHANTER?

Si tu as entre 4 et 8 ans
1-2H Éveil vocal
tous les jeudis 16h15-16h45
3-5H Tournesols
tous les jeudis 16h15-17h00
Direction: Lucile Dessibourg

et si tu as entre 9 et 15 ans, rejoins le
Chœur de jeunes de Sarine-Ouest
tous les jeudis 17h00-18h15
Direction:
Véronique Meylan Rossier

Répétitions à la salle paroissiale d'Onnens
sauf vacances scolaires

École de chant de Sarine-Ouest



Au programme de la saison 2026-2027

- Concerts
- Camp de chant
- Suite populaire "Dogora"

RENSEIGNEMENTS:
076 373 82 43 - 079 478 91 26
www.ecoledechant-sarine-ouest.ch

INSCRIPTION EN LIGNE

Les ateliers Musique



À Autigny (Fribourg)

Musique parent-enfant
(18 mois à 4 ans env.)

Yoga pour enfants
Mouvement, motricité

Ateliers sur mesure
(famille, professionnels de la petite enfance, associations, écoles, crèches...)

Éveil musical préscolaire
Initiation musicale
Culture musicale/solfège

Ateliers vacances scolaires
(Musique, yoga, loisirs créatifs, ateliers 5 sens Montessori...)

Marie-Francine Mauroux
pédagogies Montessori et Willems

+41 79 580 25 55
lesateliersmusique@ikmail.com

www.lesateliersmusique.ch

Puériculture et consultations parents-enfants

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2027
CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	**Le 3ème mercredi du mois, l'après-midi**		
		20 janvier	17 février	17 mars
		21 avril	19 mai	16 juin
		21 juillet	18 août	15 septembre
		20 octobre	17 novembre	15 décembre
Avry	Centre de Consulations parents-enfants Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	**A la demande, matin et après-midi**		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	**Le 2ème jeudi du mois, l'après-midi**		
		14 janvier	11 février	11 mars
		8 avril	13 mai	10 juin
		8 juillet	19 août (3ème)	9 septembre
		14 octobre	11 novembre	9 décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	**Le 1er lundi du mois, le matin**		
		4 janvier	1er février	1er mars
		5 avril	3 mai	7 juin
		5 juillet	2 août	6 septembre
		4 octobre	8 novembre (2ème)	6 décembre
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	**Le 4ème lundi du mois, l'après-midi**		
		25 janvier	22 février	22 mars
		26 avril	24 mai	28 juin
		26 juillet	23 août	27 septembre
		25 octobre	22 novembre	20 décembre (3ème)

Centre de consultations parents-enfants de Sarine-Campagne
Avry-Bourg 2
1754 Avry
rez-de-chaussée



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Ludothèque Schtroumpf



Ludothèque Schtroumpf
DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires
mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 11h00
vacances scolaires
ouvert samedi
vacances Noël/Nouvel An
fermé

jeux de société, véhicules, jeux d'intérieur, jeux 1er âge, caisses anniversaire, puzzles, jeux d'extérieur, Playmobil ...

Location pour 4 semaines
Abonnement famille annuel
CHF 40.00 pour 4 jeux
Location sans abonnement
CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Plus de 1400 jeux
Catalogue en ligne
ludo-neyruz.ch/
webludo/pages/ jeux.php

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?
Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00 ou
d'un samedi matin 9h00-11h00 au moins 1 fois par mois.
Vous aimez le contact et désirez travailler avec
des collègues sympathiques et motivé(e)s.
Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.
Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.
Informations : ludo-neyruz.ch et renseignements : ludo.neyruz@gmail.com

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs
Rte d'Onnens 5
1740 Neyruz
ludo.neyruz@gmail.com ludo-neyruz.ch

Édition 2026.09

La Bibliothèque régionale d'Avry





NUIT DU CONTE 2026 : vendredi 13 novembre de 19h à 20h, suivi d'un apéritif

Des contes décalés pour donner voix aux animaux de tout poil… de quoi vous laisser sans voix !

- Tout public (conseillé dès 5 ans)
- Gratuit, inscription souhaitée
- Racontés par Michèle Widmer

ATELIER DE DESSIN : « Crée ton Pokémon ! » : samedi 21 novembre de 9h à 10h30

Viens imaginer ton propre Pokémon et apprends à le dessiner !

- Pour les enfants de 8 à 12 ans
- Gratuit, inscription obligatoire
- Animé par l'école d'arts Apolline

CRÉACTIFS : mercredi 25 novembre de 14h à 15h

Direction le Japon pour découvrir le Kintsugi, l'art de réparer un objet cassé avec de l'or en laissant apparaître les fissures plutôt qu'en les cachant.

- Pour les enfants de 7 à 12 ans
- Gratuit, inscription obligatoire
- Animé par Sarah Genoud

PRIX CHRONOS 2027 : votez jusqu'au 31 mars 2027 pour votre livre préféré !

Le Prix Chronos est un concours de lecture destiné aux jeunes de 10 à 12 ans et aux seniors. Ces deux catégories de lecteurs.rices lisent les 4 livres jeunesse de la sélection et votent pour leur histoire préférée. Les romans choisis ont pour point commun d'aborder, chacun à sa manière, les relations entre les générations. L'auteur.rice dont l'ouvrage aura reçu le plus de votes se verra décerner le Prix Chronos 2027 !

Si vous pouvez faire un tandem de lecture entre un enfant de 10 à 12 ans et un grand-parent ou un senior de la famille ou de l'entourage, c'est encore mieux !

- - Pour les enfants de 10 à 12 ans et les seniors
- - Gratuit, inscription obligatoire auprès des bibliothécaires

Pour les inscriptions, rendez-vous sur notre site web : www.bra.avry.ch/animations

Transports publics gratuits lors de la St-Nicolas du 5 décembre 2026

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Fribourg et les communes de l'Association régionale de la Sarine (ARS) offrent la possibilité à la population de voyager gratuitement en transports publics (bus et train) sur l'ensemble des zone 10 et 11 Frimobil durant toute la journée du samedi 5 décembre 2026. Cette action est l'occasion de permettre à tout le monde, petits et grands, de profiter du traditionnel cortège de la St-Nicolas, du marché et de toutes les animations musicales prévues le samedi. Le programme complet du week-end est disponible sur le site officiel de la St-Nicolas.

En savoir plus : https://www.st-nicolas.ch/fr



Bon à savoir

Certaines informations présentées ci-dessous sont également disponibles sous forme de dépliants à l'administration communale

Programme bâtiments Fribourg

Le Programme Bâtiments est l'un des principaux outils à votre disposition afin de vous soutenir financièrement lors de travaux d'assainissement pour consommer moins d'énergie. Depuis son entrée en vigueur en 2017, le programme propose de nombreuses aides financières.



Dans le domaine des installations solaires, les aides financières pour les installations photovoltaïques sont régies de manière centralisé par le programme Pronovo. Le solaire thermique, quant à lui, est du ressort du canton.

L'optimisation des installations techniques de particuliers, d'exploitations agricoles et de processus industriels peuvent bénéficier de soutiens financiers grâce à ProKilowatt .

N'hésitez plus : rénovez et demandez des subventions !

Plus d'infos sur : www.fr.ch/deef/sde/programmes-de-subventions-en-matiere-denergie

Carte-Culture

Bénéficiez des réductions grâce à la CarteCulture !

Avec la CarteCulture les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier de 30 à 70 % de réduction sur les offres culturelles, sportives et éducatives (cinémas, piscines, théâtres, concerts, manifestations sportives, etc.).
La CarteCulture est proposée par Caritas Fribourg. Elle est accessible à toutes les personnes à faible revenu vivant dans les communes partenaires. Autigny en fait désormais partie ! Les bénéficiaires de la CarteCulture peuvent profiter d'une large gamme d'offres réparties dans toute la Suisse. À Fribourg, par exemple, vous payez CHF 10.00 au lieu de CHF 17.00 pour le festival international du film, l'entrée au Musée d'Histoire naturelle est gratuite, vous avez 30 % de réduction sur l'abonnement annuel au journal La Gruyère, 40 % de réduction au Papiliorama, 40 % dans l'Alpamare Pfäffikon, 30 % dans la patinoire Saint-Léonard, des entrées gratuites au musée de la Gruyère... et beaucoup d'autres avantages !

La CarteCulture est gratuite. Plus d'informations sur : www.carteculture.ch/fribourg

Des bulletins sont à disposition au bureau communal.

IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest

IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.

IPSO se présente sous forme d'une entreprise sociale et permet à ses employés de reprendre un rythme de travail, de mettre à profit des compétences et de faire émerger des aptitudes avant de réintégrer le marché de l'emploi. Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises des communes ouest sarinoises depuis 2021.



Quelques chiffres depuis l'ouverture d'**IPSO** :

- Moyenne de 200 interventions par année
- 27 personnes engagées
 - 78% de taux de réussite en réinsertion

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins pour vos travaux durant les saisons d'automne et d'hiver. Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement.

Quelques exemples :



- Fabrication et/ou montage
- Réparation et/ou entretien
- Nettoyage, entretien de propriété & aménagement
- Débarrassage, manutention
- Transport de marchandises
- Ramassage des feuilles mortes
- Déneigement
- Etc…

Le responsable d'IPSO et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer ses services.



Contact :
David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13
david.robert@arcos-sarine.ch
https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm

Manifestations

Veuillez consulter le site internet pour les éventuelles mises à jour de dates.

Dates des manifestations

Date	Manifestation	Société organisatrice
15.11.2026	Loto	Jeunesse Autigny
28.11.2026	Marché	Marché d'automne (cf. affiche)
29.11.2026	Loto	Fanfare "La Mauritia"
20.12.2026	Noël des Ainés	Fanfare "La Mauritia"
31.12.2026	Nouvel An	Jeunesse Autigny (80 ans de la société)
17.01.2027	Loto	Association Tchad (sous réserve)
30.01.2027	Concert	Fanfare "La Mauritia"
21.02.2027	Loto	Jeunesse Autigny
27.02.2027	Concert de gospel	Association Tchad
14.03.2027	Loto	Amicale pompiers Sarine-Ouest
04.04.2027	Loto	Fanfare "La Mauritia"
02.05.2027	Loto	Loto du Chœur Autigny-Chénens
24.05.2027	Assemblée communale	Commune d'Autigny
30.05.2027	Loto	Amicale pompiers Autigny
13.06.2027	Loto	Association chevaline de la Sarine
27.06.2027	Loto	Fanfare "La Mauritia"
31.07.2027	Fête nationale	Commune d'Autigny / Jeunesse



Fenêtres de l'Avent 2026 à Autigny



C'est avec joie que nous vous présentons la liste des familles qui réaliseront les fenêtres de l'Avent auxquelles vous êtes tous chaleureusement invités.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de vous munir de votre propre tasse.

Un grand MERCI au nom de toutes les familles participantes. Profitez bien de ces moments de festivité et de convivialité ! Nous espérons vous y retrouver très nombreux entre **19h00 et 21h00**.

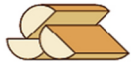
Date		Famille d'accueil	Adresse	Accueil
Mardi	1			
Mercredi	2			
Jeudi	3	Chœur d'Autigny Chénens	Rte de Chénens 12 - Cour d'école	**oui**
Vendredi	4			
Samedi	5			
Dimanche	6			
Lundi	7	Familles Cudré-Mauroux et Bovet-Savary	Rte de St-Garin 47	**oui**
Mardi	8	Famille Curty-Cosendai	Rte des Champs-Montants 7	**oui**
Mercredi	9			
Jeudi	10			
Vendredi	11	Chantal et Pascal Macheret	Rte des Champs-Montants 15	**oui**
Samedi	12	PPE Route des Champs-Montants 1	Rte des Champs-Montants 1	**oui**
Dimanche	13	Familles Volpatti et Mesot	Rte des Champs-Montants 16 et 18	**oui**
Lundi	14			
Mardi	15	Accueil extrascolaire « Les Fourmi'z » **(attention horaire : de 17h à 18h30)**	Rte de Chénens 10	**oui**
Mercredi	16	Familles Vonlanthen, Sapin, Dafflon, Jenny et Werner	Route de Chénens 14 et 18	**oui**
Jeudi	17			
Vendredi	18	Laurence et Francis Suarez-Corroy	Rte du Saugy 22	**oui**
Samedi	19	Aux 4 Eléments, Famille Haller-Sobritz	Rte de Chénens 2	**oui**
Dimanche	20			
Lundi	21			
Mardi	22	Famille Marie-Francine et Mathias Mauroux	Rte de la Crétausa 46a	**oui**
Mercredi	23			
Jeudi	24			

Forêts-Sarine

Corporation forestière Forêts-Sarine
Rte de Grangeneuve 29
1725 Posieux

Bulletin de commande
BOIS DE FEU
2026-2027

BOIS SUISSE
Demandez du Bois Suisse.

Nom:	Prénom:	**Commande minimum 1 stère**
Rue:	Localité:	**Utilisez notre formulaire de commande en ligne !**  Commande de bois de feu
Tél :	Portable:	www.forets-sarine.ch
Date:	Signature:	

Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines

Pas de livraisons en juillet et août

Conditions :
- Paiement net à 30 jours, sur facture
- Le bois est déchargé en vrac devant votre domicile
- Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine

Quantité		Longueur	Assortiments	Prix/stère	Livraison		Total CHF
	stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, **feuillus**, **sec**	155.00	livraison obligatoire		
	stères	1 m	Bois de feu en quartier, **feuillus**, **sec**	130.00	livraison obligatoire		
	stères	25/33/50 cm	Bois de feu en quartier, **résineux**, **sec**	135.00	livraison obligatoire		
	stères	1 m	Bois de feu en quartier, **résineux**, **sec**	110.00	livraison obligatoire		
	stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, **feuillus**, vert	60.00	sur demande		
	stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, **résineux**, vert	45.00	sur demande		
	Total stères			**Total de la valeur du bois TTC**			

TOTAL bois et forfait de livraison à domicile TTC	

Livraison à domicile			
1 stère	forfait	80.00	
2 stères	forfait	85.00	
3 stères	forfait	90.00	
4 stères	forfait	120.00	
5 stères	forfait	130.00	
6 stères	forfait	140.00	
7 stères	forfait	160.00	
8 stères	forfait	170.00	
9 stères	forfait	180.00	
10 stères et +	sur demande		

L'assemblée communale du 23 novembre 2026 – ordre du jour

La convocation et l'ordre du jour sont publiés dans le présent journal d'information communal distribué à tous les ménages, ainsi que dans la Feuille officielle et au pilier public. **Aucun envoi séparé ne sera effectué**, cette procédure respectant le mode de convocation retenu pour la législature 2026-2031.

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale le lundi 23 novembre 2026 à 19.30, à la halle polyvalente d'Autigny.

Ordre du jour

8. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 juin 2026
9. Présentation de la planification financière 2027-2031
10. Présentation générale du budget
11. Budget 2027

 4.1 Budget de résultats

 4.2 Budget des investissements

 a) Mise aux normes de sécurité – halle polyvalente
 b) Mise aux normes - passages à piétons
 c) Mise en séparatif - Etape 3 - Secteur Chemin des Vergers / Rte des Champs Montants

 4.3 Préavis de la commission financière
 Vote du budget global

12. Programme de législature 2026-2031 - information
13. Informations
14. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

Les éventuelles questions et remarques sont à remettre à l'administration communale jusqu'au mercredi 18 novembre 2026 à 11.00 heures (commune@autigny.ch).